

CONSEIL D'ÉCOLE DU 13 NOVEMBRE

PRÉSENTS : Mesdames Duperray, Urhes, Davin, Messieurs Collin et Steiner; représentants des parents d'élèves. Monsieur BARON, maire, Madame Tribolet, membre de la commission scolaire. Madame Guérin, représentante des ATSEMS. Madame Aufray, psychologue scolaire. Mesdames Bizot, Giroudon, Le Hello, Serres, enseignantes. Madame Dumas, directrice.

EXCUSÉ : Monsieur PENA, DDEN.

Avant de commencer le conseil la directrice ajoute à l'ordre du jour la délibération pour la motion pour le maintien des réseaux d'aide.

Cette année, 111 élèves à la rentrée (actuellement, 112 : un départ et 2 arrivées) 4 classes :

Madame GIROUDON Pascale : Classe de moyens/grands (21 grands/7 moyens)

Madame LE HELLO Bénédicte : Classe de moyens/grands (19 grands/8 moyens, départ d'un grand et arrivée d'un moyen)

Madame BIZOT Mireille : Classe de petits/moyens (23 moyens /5 petits)

Madame DUMAS Christine et Madame SERRES Perrine qui assure le quart de décharge : Classe des petits (29, arrivée d'un petit)

ATSEMS : Mesdames GUÉRIN Christine, DURBET Marie-Ange, CARREL Véronique et LAGER Catherine.

PRESENTATION DU RASED PAR MADAME AUFRAY

RASED : (réseau d'aides spécialisées pour les élèves en difficultés)

- Psychologue : Madame AUFRAY Martine,
- Maîtresse E : Madame CLERGEOT Dominique
- Rééducatrice : Madame VERNAY Josette

Rôle:

La psychologue apporte l'appui de ses compétences pour la prévention des difficultés scolaires, l'aide aux enfants en difficultés, l'intégration des élèves porteurs d'un handicap et l'orientation des élèves vers des structures spécialisées.

La maîtresse E aide l'enfant à surmonter ses difficultés d'apprentissage et à faire l'expérience de la réussite scolaire.

La maîtresse G aide à la restauration chez l'enfant de l'estime de soi et de l'envie d'apprendre

Les demandes d'aide peuvent émaner des enseignants ou des parents (de plus en plus). Cette année nous avons fait 10 demandes d'aide. Les parents sont toujours informés et leur accord écrit est demandé pour l'intervention de la psychologue et de la maîtresse G. Le réseau a un grand secteur d'intervention (qui représente environ 2000 élèves) et rencontre des difficultés pour se déplacer dans d'autres écoles (Enveloppe frais de déplacements insuffisante). Priorité est donnée aux déplacements de la psychologue en cette période de l'année.

Différence entre aide spécialisée et aide individualisée.

En aucun cas l'aide individualisée ne peut se substituer à l'aide apportée par les membres du réseau.

Actuellement l'avenir des RASED est fortement menacé (voir motion).

VOTE DE LA MOTION

Après lecture, la motion est votée: 10 voix pour et une abstention

VOTE DU RÈGLEMENT SCOLAIRE

Le règlement scolaire est voté à l'unanimité.

Rappels concernant le règlement : respect des horaires et médicaments.

ORGANISATION DES DISPOSITIFS D'AIDE INDIVIDUALISÉE

Pour les élèves de maternelle, il nous paraissait un peu tôt dans l'année pour évaluer les difficultés des élèves.

Après concertation avec les enseignants de l'élémentaire, nous avons mis en place l'aide individualisée pour les élèves de CP, dans la continuité de l'aide apportée lors des décroissements l'année dernière.

Afin de respecter le rythme du jeune enfant le mercredi matin entre 9h et 11h, nous paraît le mieux adapté.

Les élèves viendront deux heures pendant lesquelles ils participeront à des activités variées en groupes restreints.

Nous avons commencé mercredi. Nous prenons en charge huit élèves de CP en remédiation jusqu'aux vacances d'hiver. Plusieurs activités sont proposées (structuration de l'espace, graphisme, phonologie) sous forme ludique. Par la suite nous prendrons en charge des élèves de maternelle.

Tous les parents des élèves concernés sont d'accord.

En parallèle les décroissements des grands par groupes de besoin ont toujours lieu en début d'après -midi.

NOUVEAU PROJET D'ÉCOLE

Il est pour le moment à l'état d'ébauche

Trois orientations

- élèves en difficulté d'apprentissage
- compétences du socle : enseigner/apprendre
- le fonctionnement de l'école et les liens avec son environnement

La priorité de notre projet sera le langage. Nous avons fait un stage d'école d'une semaine sur le sujet.

Nous avons le projet d'aménager dans la classe qui a été fermée des coins langages permanents pour travailler en petits groupes : coins audio /vidéo, diapos, lecture, castelet...

Nous avons obtenu un crédit de 179 euros de l'inspection pour l'achat d'une mallette langage.

Le projet doit être rédigé pour janvier et présenté pour avis au deuxième conseil d'école.

ACTIONS EN COURS, PROJETS POUR L'ANNÉE

- ÉVALUATION GRANDES SECTIONS :

- PROJET AUTOUR DES COULEURS : Dans le cadre de notre projet actuel, nous travaillerons sur les couleurs

Animation SPLASH

- SÉCURITÉ : Nous aurons l'intervention de Monsieur GIROD pour la sécurité routière et « PEPINO soit prudent » demain et nous aborderons également le sujet en classe et en décroissement.

- Les échanges avec VERNANGE se poursuivront

- BILAN SUR LE REPOS DES ENFANTS QUI MANGENT AU RESTAURANT SCOLAIRE :

Les enfants qui mangent au restaurant scolaire sont pris en charge à 12h45 par deux ATSEMS, (en moyenne 20 enfants).

Les moyens se reposent en salle de motricité, les grands dans la classe bleue.

À 13h45 les grands rejoignent leur classe (si un enfant s'est endormi, il rejoint sa classe à son réveil)

Les moyens dorment en général tous.

Les grands sont beaucoup plus calmes et disponibles pour entrer dans les apprentissages.

Les moyens se réveillent plus tôt et profite mieux de l'après-midi de classe.

A l'occasion d'une inspection, Monsieur l'Inspecteur a approuvé cette organisation.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS DANS L'ÉCOLE

- Un placard a été aménagé dans les sanitaires pour le matériel des ATSEMS

- La piste d'athlétisme est en cours

- Toit : Un expert a vu les bâtiments et actuellement la mairie recherche un zingueur pour effectuer les travaux.

- Les chasses d'eau ont été réparées

QUESTIONS DES PARENTS

- Sorties programmées :

Nous n'avons pas encore programmé de sorties pour cette année mais nous en organiserons sûrement en cours d'année.

- Encadrement des sorties : En général nous prévenons relativement à l'avance. Le planning bibliothèque est affiché pour toute l'année.

- Intervention « TURQUOISE » : Nous n'avons pas reconduit cette intervention cette année.

- Abri pour les parents et les assistantes maternelles

Cette question n'a pas été soulevée dans de précédents conseils d'école.

Il y avait un projet en 2001, mais après délibération du conseil d'école (juin 2001), il avait été décidé que la construction du préau pour les élèves était plus judicieuse.

CRÉDITS

Depuis 2006

Mairie : 45€/élève pour les fournitures, 10€/élève pour le culturel et 150€ /classe pour le transport

ALEJ : 7€/élève et subvention de 500€ pour projet 2007/2008.

Cette année la participation de la COOP a été de 1204,20€ pour les spectacles et sorties (dont 803,88€) qui correspondent à la cotisation des familles.

Nous rappelons que l'école est affiliée à L'OCCE qui vérifie nos comptes chaque année.

ÉCOLE OUVRE TOI

La date du 27 juin est proposée.

Intervention de Madame TRIBOLET et de MONSIEUR LE MAIRE au sujet du service minimum :

Présentation du questionnaire qui sera remis aux parents.

Le service minimum ne sera pas prêt pour la grève du 20 novembre.

Le conseil d'école décide que le compte rendu sera mis en ligne sur le site de la mairie. Des photocopies seront remises aux parents qui en feront la demande.